



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité Police de l'Eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. : AG/ASPE-L9

Mairie de FIXEM
2, rue de l'École
57570 - FIXEM

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant des travaux en lit mineur à FIXEM
PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification
Fiche descriptive

Metz, le 7 septembre 2015

Madame le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Travaux de renforcement d'un mur et de son prolongement en lit mineur à FIXEM

Ce dossier a été déposé par Monsieur Frédéric CHUPIN.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration, accompagné de la fiche descriptive de l'opération ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration** en date du 7 août 2015 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER